

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT
Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. GOUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ
ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LA FRANCE ET LE CANADA

La promotion à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur du premier ministre du Canada, sir Wilfrid Laurier, est l'objet de l'approbation la plus complète.

S'il en est ainsi, c'est que la France, depuis quelle a perdu cette colonie qui devait devenir si grande, si belle, si prospère, n'a jamais cessé de conserver les sympathies les plus vives pour ces pays où les Jacques Cartier, les Champlain, les Montcalm, et plusieurs autres jèrent avec un si persévérant courage, avec tant de succès, les fécondes et généreuses semences dont devait sortir une si exceptionnelle moisson.

Depuis lors, le Canada n'a cessé de grandir, de prospérer, et aussi, il faut le dire à son éloge et au nôtre, de rester fidèle à ses origines et à ses sympathies françaises.

C'est ce qu'a constaté en termes aussi caractéristiques qu'éloquents, et dans un langage à ce point français qu'on reconnaissait en lui un compatriote, le premier ministre du Dominion, dans le brillant banquet qui lui a été offert à l'Hôtel Terminus et auquel assistait l'élite de la société parisienne.

« Les idées, les sentiments, les aspirations que vous avez trouvés dans mes discours, a dit sir Wilfrid Laurier, ce sont les idées, les sentiments, les aspirations de la race à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir. C'est toujours le sang de la France qui coule dans nos veines, et si en 1763 les liens qui nous unissaient ont été déchirés, le même sang a continué de couler, et le cœur n'a cessé de battre au même endroit.

« Nous avons toujours suivi les événements de France avec un intérêt passionné. Nous avons pris part à vos joies, à vos deuils, à vos deuils surtout. Car jamais nous n'avons plus aimé la France que lorsqu'elle a souffert. Loin de vous, lors de l'année terrible, nous avons souffert autant que vous.

« Nous sommes une nation qui protège les intérêts de la Grande-Bretagne aussi bien que les vôtres, car c'est à nous qu'on doit de voir aujourd'hui le traité de commerce avec l'Allemagne énergiquement dénoncé. »

De telles paroles ont été accueillies avec un enthousiasme qu'il serait superflu de décrire. Elles prouvent qu'il n'y a rien de perdu en ce monde, qu'il y existe, quoi qu'on en dise, une « justice immanente des choses » et que, même après plusieurs siècles, une nation récolte encore le fruit de ses plus lointains efforts.

Souvent, et non sans quelque raison peut-être, on a reproché à la France son manque de pratique. L'heure n'est-elle pas venue de ne plus encourir ce reproche ?

La visite de sir Wilfrid Laurier aura été féconde en résultats importants, si nous le voulons.

Il n'y a pas à s'y tromper, c'est un grand fait que la dénonciation « énergique » pour répéter l'expression employée par sir Wilfrid Laurier, du traité de commerce anglo-allemand. Si elle sait s'y prendre, si elle le veut, la France, dans ce vaste pays qui s'accroît sans cesse en population comme en

richesse, peut conquérir une partie de ce que l'Allemagne va perdre au Canada. Il y a là, pour nous, une sorte de libre colonie autrement importante au point de vue des bénéfices à réaliser, que celles qui nous coûtent et nous coûtent encore si cher avant de rémunérer les sacrifices qu'elles exigent.

Rappelons-nous les paroles de sir Wilfrid Laurier ; elles sont de celles qu'il faut retenir... et comprendre.

C. R.

CUISINE AUX MICROBES

« Des maraudeurs se sont emparés, à l'hôpital d'Aubervilliers, annexe de l'Institut Pasteur, d'une vingtaine de lapins inoculés, et les ont mis en vente à St-Ouen... Ces lapins, convenablement cuits, ne peuvent constituer un danger pour ceux qui en mangeront. » (Les journaux).

Un bon lièvre a certes du bon,
Quand on l'a fait assez attendre,
Sa chair devient moëlleuse et tendre ;
Et, si de sauce venaison
On arrose un succulent râble,
C'est un plat vraiment délectable :
Un bon lièvre a certes du bon.

D'ailleurs, le lapin dit sauvage
Mariné, puis cuit dans son jus,
N'est pas à dédaigner non plus ;
Et, si l'on serre son corsage
Dans une barde de bon lard,
Je le dis, sans honte et sans fard,
J'adore le lapin sauvage.

Le vulgaire lapin de choux
— Ecorché vif, c'est nécessaire, —
A bien des gens sait encore plaire :
S'il est dédaigné par Berehous,
Il sait pourtant flatter la glotte ;
Qu'on l'accommode en gibelotte,
J'aimerais le lapin de choux.

Aujourd'hui, nouvelle cuisine ;
— Avis au gourmet amateur :
Ça vient de l'Institut Pasteur ! —
Quoi qu'il n'ait par fort bonne mine,
Qu'il soit bouffi, miteux, pelé,
C'est le lapin inoculé
Qui fait florès dans la cuisine.

Suivant le précepte connu,
Aussitôt mort, on le dépouille ;
Ensuite, il faut longtemps qu'il bouille
Sur un feu lent et soutenu ;
Et quand il est cuit, on le gobe
Sans peur du terrible microbe,
Tué par ce feu continu.

Alors, voyez quel avantage !
Quelle aimable variété ;
A côté du lapin sauté,
Du civet, du lapin sauvage,
Le lapin tout seul fournira
Lapin au croup, au choléra,
Au tétanos ; — quel avantage !

Quel choix pour faire les menus !
Grâce au lapin scientifique,
La cuisine est thérapeutique ;
Et, des différentes vertus
Du lapin l'on peut faire usage,
Suivant un rigoureux dosage,
Pour de médicinaux menus.

Pour la dame qui, par trop plate,
N'offre qu'un relief incertain,
Uni comme une planche à pain,
Ou le profil sec d'une latte,
Déjà j'ai diagnostiqué
Lapin au croup : — c'est indiqué
Pour qui se voit un peu trop plate.

Si l'on a besoin de raideur,
Soit au moral, soit au physique,
— Même en matière politique :
(Ça plait au crédule électeur) —
Le lapin-tétanos s'impose ;
Il produit l'opisthotonose :
C'est le comble de la raideur.

Il n'est pas besoin que j'insiste ;
Déjà vous devez augurer,
Tout ce que de là peut tirer
Un savant cuisinier chimiste,
D'ailleurs, pour vous édifier,
Il vous suffit d'en essayer.
Sans que davantage j'insiste

P. B.

Voyage de M. Félix Faure

Hier soir, une réception à l'hôtel de ville a suivi le dîner intime qui avait eu lieu à la préfecture.

Le président est parti pour Modane le soir à dix heures.

Cinquième Journée

Pendant le voyage de Grenoble à Modane, le président de la République est salué par les acclamations des paysans qui allument des feux de joie.

A Modane, un détachement du 158^e de ligne rend les honneurs ; M. Félix Faure est salué par le général Coiffé, inspecteur d'armée, par le général Zurlinden, commandant le 15^e corps d'armée. Le maire de Modane souhaite la bienvenue au président qui, après avoir déjeuné au buffet de Modane, gagne Termignon escorté par un escadron de dragons.

Là, le Président, reçu par le général de Boisdeffre, assiste aux manœuvres. Il y a deux partis : le parti est et le parti ouest. Le premier, sous le commandement du général Bruneau, comprend trois groupes alpins et une batterie de 80 de campagne. Le second, qui seul manœvrera effectivement aujourd'hui, doit attaquer le plateau du Mont-Cenis de la rive gauche de l'Arc et essayer de rejeter l'ennemi au-delà de la crête frontrière.

Le Président de la République, accompagné des généraux Coiffé, de Boisdeffre, Zédé, Zurlinden, Faure-Biguet, débouche au trot dans les prairies du Mont-Froid et monte jusqu'au ravin du col de Sollières, au moment où les assaillants refoulaient l'ennemi sur les pentes de la pointe de Cugnès.

Enfin, après le « cessez le feu » les troupes se sont massées pour la revue.

Une cérémonie imposante a terminé cette revue. La remise du drapeau au 13^e bataillon des chasseurs.

Le Président rentre ensuite à Termignon.

Sixième Journée

M. Félix Faure a suivi, aujourd'hui, les manœuvres depuis ce matin 5 heures.

A midi, il a offert un déjeuner aux officiers supérieurs.

A 3 heures 40 sont arrivés à Modane les envoyés du roi Humbert. Ils ont été reçus à 5 h. 1/2 par le président.

INFORMATIONS

M. Félix Faure en Russie

Le conseil municipal de Saint-Petersbourg a voté un crédit de 100,000 roubles pour la décoration et l'illumination de la capitale pendant la visite présidentielle, mais avec faculté pour les ordonnateurs de cette déco-

ration et illumination de dépasser en cas de besoin la somme assignée.

A Madagascar

Le ministre des colonies vient de recevoir un télégramme du général Galliéni, l'avisant que la ligne télégraphique de Tananarive à Majunga a été achevée et ouverte au service le 29 juillet.

La catastrophe de Tarbes

L'état des blessés

Depuis trois jours l'état de santé des deux victimes de la catastrophe du pont de l'Adour, le mécanicien Bégué et le sergent-major Lescanne, du 5^e génie, a empiré.

On espère toujours, cependant, voir se rétablir Bégué ; mais cette nuit la situation du malheureux Lescanne s'est brusquement aggravée. Ce matin il était dans l'état comateux, et l'on craint bien qu'il ne passe pas la journée.

La guérison de M. Hausser suit un cours régulier.

L'Affaire du Bazar de Charité

Le président de la huitième chambre correctionnelle vient, d'accord avec le parquet, de fixer définitivement aux 19, 20 et 21 août les débats de l'affaire du Bazar de charité.

Le Testament d'Edmond de Goncourt

La première chambre du tribunal civil de la Seine vient de rendre son jugement dans l'affaire de la succession de Goncourt.

Le jugement déclare valables au fond comme dans la forme les dispositions testamentaires d'Edmond de Goncourt au profit des légataires universels, MM. Alphonse Daudet et Léon Hennique.

Les héritiers naturels demandeurs en l'instance sont donc déboutés et condamnés aux dépens.

Deux cents femmes noyées

On télégraphie de Berlin : Les Journaux rapportent qu'à Kremenchug, un établissement de bains où se baignaient quatre cents femmes a été entraîné par les eaux. Environ deux cents baigneuses se sont noyées.

A propos d'un échec

L'émotion soulevée dans l'opinion publique par le nouvel et sanglant échec subi par nos troupes au Soudan n'est pas encore calmée.

Ce nouveau désastre, que faisait prévoir le dernier numéro de *La Vie Coloniale*, donne un cruel démenti aux assertions de M. Chaudié, gouverneur général de l'Afrique occidentale, qui, l'an dernier, à pareille époque, affirmait « que pas un coup de fusil n'était et ne serait plus tiré dans l'intérieur du Soudan ».

Ce n'est pas tout. Si l'on en croit M. le ministre des colonies, l'ordre de marche donné à la colonne n'est parti ni de Paris, ni de Kayes. Nous n'en doutons pas, car il est certain que quelques gros bonnets du ministère n'ont pas ignoré l'expédition qui s'est terminée par un désastre. Dans les milieux coloniaux, tout le monde les connaît. A chaque instant, ils bravent impunément le gouverneur, en passant outre aux instructions qu'il a données.

La première qualité d'un ministre devrait être de savoir se faire obéir. Voilà une excellente occasion pour M. Lebon de montrer qu'il la possède.

Petites Nouvelles

Un commencement d'incendie s'est déclaré au théâtre Drury-Lane, à Londres. Une

femme, prise de frayeur, a sauté par une fenêtre et s'est blessée grièvement. On a réussi à se rendre maître du feu sans autre accident.

— Le duc d'Aoste a quitté Paris pour se rendre à Vichy, et de là à Randon auprès de la duchesse Hélène d'Aoste, qui se trouve actuellement chez sa mère, la comtesse de Paris.

— Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, a quitté Paris se rendant à Genève, puis à Lucerne, où il passera quelques jours. Il compte se rendre ensuite à Rome, où il doit avoir une entrevue avec le Pape Léon XIII.

— L'Officiel publie un décret prononçant la dissolution du Conseil municipal de Bouillac (Tarn-et-Garonne), en raison des divisions profondes existant au sein de ce Conseil et empêchant toute affaire soumise à cette assemblée d'aboutir.

— Un peintre, M. Michaud, d'Arras, souffrant d'une maladie d'estomac incurable, s'est, dans un accès de désespoir, jeté sous les roues de l'express de Paris.

On n'a retrouvé que des débris informes.

CHRONIQUE LOCALE

Société de secours mutuels des instituteurs du Lot.

Le bureau de la société s'est réuni mardi 3 août, dans une des salles de l'école normale des garçons, sous la présidence de M. Simonis.

Etaient présents : MM. Triaire et André, inspecteurs primaires ; MM. Ausset, Frayssi, Métayer, Soulié, vice-présidents ; Vidal, Turlan, Labie, Fric, Bariéty, membres du bureau, et Frézals secrétaire.

Le bureau a alloué une somme totale de 160 francs à titre de secours aux malades, frais funéraires, etc.

Il a ajourné trois demandes pour complément d'instruction.

Sur la proposition de M. Simonis, le bureau décide de se procurer une salle pour y installer les archives de la société et servir aux réunions du bureau. Une commission composée du président, du trésorier, du secrétaire et de M. Vidal est chargée de faire les démarches nécessaires pour trouver un local et acheter les meubles indispensables.

Le bureau décide de faire paraître dans le prochain bulletin un compte-rendu de l'assemblée générale de Figeac. Il exprime le désir que les discours prononcés par M. l'inspecteur d'Académie et par M. l'inspecteur primaire de Figeac soient insérés intégralement.

M. Soulié est chargé de rédiger ce compte-rendu.

M. Simonis expose ensuite que ses pouvoirs de président expirent le 10 septembre prochain et qu'il y a lieu par conséquent, de songer déjà à procéder à une nouvelle élection.

A la suite de cette communication, une discussion absolument contraire s'est engagée au sein du bureau et des divergences d'opinions se sont produites sur divers points, il y a eu accord unanime pour reconnaître les services rendus à la société de secours mutuels par M. Simonis.

Un membre du bureau a dit : « Si notre société est prospère, c'est grâce à M. Simonis. Si elle existe, ajoute M. Frayssi, nous le devons à sa foi dans le succès de l'œuvre et à son infatigable ténacité. »

Ces appréciations sont celles que doivent porter certainement sur le compte de M. Simonis, tous les membres de notre société de secours mutuels.

Ouverture de la chasse

L'ouverture de la chasse dans le département du Lot est fixée au dimanche 22 août.

CAHORS

Manœuvres de brigade

Le 7^e d'infanterie quittera prochainement Cahors, pour se rendre à Puy-l'Évêque, où il fera étape et d'où il repartira pour Fumel.

Le 7^e d'infanterie et le 9^e d'infanterie formant la 65^e brigade se réuniront à Fumel, pour effectuer des manœuvres de brigades d'infanterie isolées, sous les ordres du général Duprat de Laroquette.

Lycée Gambetta

Le Proviseur du Lycée Gambetta a l'honneur de prévenir les familles qu'à partir du

lundi, 16 courant, jusqu'au 16 septembre inclus, un maître se mettra à la disposition des élèves des classes primaires élémentaires et de grammaire, pour les surveiller et les diriger dans leur travail de vacances.

Le cours sera fait le matin de 9 h. à 11 h. et le soir de 2 h. à 4 h.

Ecole du Vieux-Palais

Avec l'autorisation de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, un cours de vacances sera ouvert à l'école de garçons du Vieux-Palais du 16 août au 16 septembre, tous les jours à l'exception du jeudi et du dimanche.

La rétribution scolaire est fixée à 5 fr. payable le jour de l'inscription.

Des leçons particulières seront données aux jeunes gens qui en feront la demande.

S'adresser à Monsieur Vidal, directeur de l'école.

Société des Etudes du Lot

La Société des Etudes du Lot célébrera, jeudi prochain, 12 août, le 25^e anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, une messe solennelle sera célébrée dans la cathédrale à 10 heures et demie.

Monseigneur Enard prononcera une allocution.

Notre compatriote M. Mouliérat, de l'Opéra, chantera le *Pie Jesu* de Stradella et le *Miseremini* de Steemann.

Au cours de la cérémonie, une quête sera faite au profit des pauvres.

A 3 heures aura lieu, dans la salle des assises du Palais de Justice, sous la présidence de M. Larroumet, membre de l'Institut, une séance littéraire pour laquelle de nombreuses invitations ont été lancées.

Quelques lectures de poésies et travaux inédits sur l'histoire locale seront faites par des membres de la Société.

Contributions indirectes

Le concours pour le surnumérariat des contributions indirectes a lieu aujourd'hui à Cahors.

Nomination

Par arrêté du 31 juillet, M. Bousquet, contrôleur de 3^e classe des contributions directes dans le département des Hautes-Alpes, est nommé dans le département du Lot, en remplacement de M. Tulet, nommé contrôleur principal de 2^e classe à Mont de Marsan.

Prix

Sur la demande de M. le Préfet du Lot, M. le ministre de l'instruction publique vient d'accorder deux prix d'honneur pour être distribués aux deux élèves les plus méritants des écoles communales de garçons de Cahors.

Réparations au théâtre

Un journal de la localité avait, il y a quelque temps, parlé du retard apporté à la réparation du théâtre et à cette époque il avait tort, le projet présenté devant être examiné par la commission des bâtiments civils qui n'avait pu encore se réunir. Mais aujourd'hui, il y a déjà longtemps que le projet de réparation modifié par la dite commission traîne en longueur. Cependant la session théâtrale approche ; aussi, nous ne saurions trop prier les autorités compétentes de mettre la plus grande activité dans l'accomplissement de ces travaux.

Punch

A l'occasion des récents succès obtenus au grand concours de Limoges par l'Orphéon de Cahors, M. Gély, son président, offrait avant-hier soir, aux membres exécutants de cette Société, un punch au café de la Promenade. Divers chœurs et chansonnettes ont été chantés et applaudis durant la soirée.

Rue des tabacs

La construction de l'aqueduc de la rue des Tabacs a été poussée avec la plus grande activité. La plupart des travaux ont été exécutés sans trop nuire à la circulation des voitures et des piétons. Nous ne pouvons qu'adresser nos félicitations à M. l'Ingénieur et à ses ouvriers qui ont mis le plus grand empressement, pendant la durée des travaux, à rendre la circulation la moins incommode possible.

Fausse monnaie

Il est utile de mettre en garde le public

contre l'émission de fausses pièces de monnaie en or de 10 francs, à l'effigie de Napoléon III, millésime 1867, d'une imitation assez exacte.

Ces pièces sont en argent et recouvertes d'une mince couche d'or, qui disparaît après un frottement énergique ; leur poids et leur épaisseur sont sensiblement inférieurs à ceux des pièces véritables ; la tranche est plus grossière et, détail important, la lettre E du mot Napoléon est de dimension plus grande.

Tribunal correctionnel

Audience du 5 août

Une seule affaire est appelée : un délit de pêche.

Pierre Cammas, âgé de 38 ans, de Cahors, a été surpris pendant la nuit du 9 juillet, pêchant avec un filet dont les mailles n'avaient pas la dimension voulue ; à 10 fr. d'amende.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 5 au 7 août 1897

Décès

Clary, Marie-Antoinette Léonie Jeanne V^e Laur, 54 ans, boulevard Gambetta, 22.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 8 août 1897

De 8 1/2 à 9 heures 1/2

Salut lointain (P. R.)	Signard.
Si j'étais Roi (ouverture)	Adam.
Marche du Tannhäuser	Wagner.
Samson et Dalila (fantaisie)	St Saëns.
Frais sourire (polka)	Sellenick.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la publication de plusieurs articles de nos correspondants.

Arrondissement de Cahors

PUY-L'ÉVÊQUE. — On nous écrit :

Après les déclarations de M. Puech à la réunion publique de Puy-l'Évêque, où assistaient plus de 500 personnes, les électeurs républicains progressistes et radicaux du canton soutiendront la candidature Puech. Par contre les royalistes, impérialistes, boulangistes ou républicains ralliés voteront pour le docteur Cassaignes.

On prévoit que les suffrages se répartiront ainsi :

1800 voix pour Puech et 1400 pour le docteur Cassaignes.

GRÉZELS. — Election. — On nous affirme que les électeurs de la commune de Grézels seront convoqués prochainement afin d'élire un conseiller municipal en remplacement de notre regretté adjoint M. Souillac-Ferdinand, républicain dévoué et sincère.

Nous espérons que les électeurs de Grézels sauront faire choix d'un candidat réunissant les qualités nombreuses de M. Souillac.

GIGOUZAC. — La question du cimetière.

— On nous écrit : Le cimetière de notre commune a été considéré jusqu'à ce jour comme insuffisant. Nous sommes heureux de voir que la municipalité s'est préoccupée de cette question en décidant l'agrandissement si désirable du cimetière, par acquisition d'un terrain voisin — ce terrain paraît remplir toutes les conditions nécessaires.

Nos félicitations et nos remerciements pour l'hygiène et la salubrité des habitants de Gigouzac.

St-GÉRY. — Ce n'est pas dans les environs de St-Géry que la jeune fille dont le

Journal du Lot a parlé dans son dernier numéro, a trouvé la mort, mais dans la commune d'Esclauzels, qu'elle habitait d'ailleurs.

MOULINBESSOU. — Lundi, 1^{er} août, un orage s'est abattu sur notre commune et les environs. La grêle, mêlée à la pluie, n'a pas fait autant de mal qu'on avait cru de prime abord.

Avant-hier, 5 août, un autre orage a éclaté, mais la grêle était aussi, comme lundi, mêlée à la pluie et la population, absolument consternée, en a été encore quitte avec la peur ; et la pluie abondante qui est tombée ne fera que du bien aux récoltes et aux fourrages.

Fait absolument curieux, il y a juste un an, jour pour jour, à la même heure, un orage semblable avait également éclaté sur la commune.

LAUZÈS. — La foire. — Contrairement aux espérances de tout le monde, la foire du 5 août, à Lauzès, a été d'une médiocrité désolante.

Depuis quelque temps on annonçait, à la joie des cultivateurs éleveurs une hausse sur tous les bestiaux.

Malheureusement pour eux, leur espoir a été déçu. Les veaux en particulier avaient baissé extraordinairement on les a achetés de 0.60 à 0.75 le kilo. Pour comble de de veine, à 2 heures, après plusieurs coups de tonnerre, la pluie est arrivée pour achever de tout déranger. Encore le pays a-t-il été épargné par la grêle. C'est déjà quelque chose !

Lundi dernier le beau canton de Saint-Géry a été ravagé, du moins en partie. Vigne et tabac rien n'a été épargné. Les employés de la Régie sont occupés à détruire toutes les cultures des communes de Bouziès-Bas et Haut, Masséries, Saint-Géry. C'est navrant !

Arrondissement de Gourdon

MARTEL. — Enregistrement. — M.

Lale, receveur de l'enregistrement à Cadouin (Dordogne) est nommé à Martel, en remplacement de M. Bauchet appelé au bureau de Feurs (Loire).

LAMOTHE-CASSEL. — Plusieurs contribuables de la commune se demandent pourquoi le conseil municipal a voté un emprunt pour la reconstruction du presbytère de Lamothe-Cassel ; en effet, pour les édifices communaux des autres sections, les habitants ont fait des souscriptions volontaires. Il nous semble qu'en agissant comme ils l'ont fait nos édiles feront contribuer les habitants des sections dont nous avons parlé à une dépense qui ne leur incombe pas. Qu'en pense M. le maire ?

GRAMAT. — La question de l'eau. —

On nous écrit : La société concessionnaire s'occupe activement des travaux de canalisation des eaux de la Saurinie afin de donner de l'eau potable aux habitants de Gramat.

Nous félicitons les inspirateurs de cette entreprise ; mais nous pensons que jusqu'à ce jour on s'est préoccupé un peu trop des familles aisées et pas assez des familles pauvres qui, en raison de leurs charges, ne peuvent faire le sacrifice de 25 fr. pour payer une concession d'eau.

Nous espérons que la municipalité de Gramat, soucieuse des besoins de tous ses administrés, voudra bien, dans le traité, établir une clause pour que des bornes fontaines soient installées dans les divers quartiers de la ville. De cette façon, tous les habitants pauvres ou riches, pourront s'approvisionner d'eau sans bourse délier.

Un gramatois.

LAMOTHE-FÉNELON. — C'est dimanche prochain qu'aura lieu la fête votive de Lamothe-Fénelon. Comme tous les ans cette fête sera surprenante d'entrain et de franche cordialité ; ce qui nous permet de formuler cette affirmation c'est la connaissance de cette petite commune dont les habitants ont toujours eu à cœur de recevoir avec une fraternelle sympathie les étrangers qui répondent à leur appel.

VAYRAC. — Suicide. — Le sieur Lho-

mond, ancien propriétaire à Curesmonte, Corrèze, a été trouvé noyé dans un réservoir d'eau. Le malheureux s'était attaché les pieds au cou pour ne pas pouvoir se relever. On attribue à des chagrins domestiques les causes de cette funeste détermination.

Rectification. — Une erreur d'impression nous a fait dire, dans notre dernier article, M. de Vermine pour M. de Verninac. Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes.

FRAYSSINET-LE-GOURDONNAIS. — Foire.

— La foire du 3 août, à Frayssinet, a été d'une faible importance, sans doute en raison de sa coïncidence avec celle de Cahors.

Les quelques transactions qui ont eu lieu se sont effectuées à peu près sur les mêmes cours pratiqués à la foire de St-Germain.

Les jardiniers-horticulteurs de Cahors et de Gourdon, s'étaient surtout rendus en nombre à Frayssinet, et leurs produits, consistant principalement en choux à replanter, se sont presque totalement écoulés sur place. Le cent de choux coûtait de 0 fr. 30 à 0 fr. 35.

Bonne foire, mais pour messieurs les jardiniers seulement !

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Tribunal correctionnel. — Audience du 4 août. — Alexandre-Gustave Bourneuf, âgé de quinze ans, né à la Flo-cellières, arrondissement de Fontenay-le-Comte (Vendée), chanteur ambulante, est inculpé d'avoire, à Lacapelle-Marival, pénétré dans un magasin et soustrait trois paires de chaussettes.

A cause de son jeune âge, le tribunal ne le condamne qu'à 25 francs d'amende.

FIGEAC. — La foudre. — Jeudi, vers 4 heures de l'après-midi, pendant un violent orage qui a éclaté sur notre contrée, la grêle a causé quelques dégâts dans diverses communes. La foudre est tombée dans un champ sis à Bétaille, commune de Figeac, et a mis le feu aux herbages. Malgré l'averse, les voisins l'ont éteint avec beaucoup de peine.

BÉDUER. — Fête patronale. — Voici le programme des réjouissances : Samedi 7 août. — A 9 heures du soir, promenade en musique ; salves d'artillerie ; flammes de Bengale.

Dimanche 8 août. — A 5 heures du matin, réveil en fanfare ; à 8 heures, aubades, à 2 heures du soir, bal champêtre : à 4 heures, départ d'un magnifique ballon ; à 9 heures, retraite aux flambeaux ; à 10 heures, feu d'artifice.

Lundi 9 août. — Jeux divers et bal champêtre.

MARCIHAC. — Conseil de guerre. — Dans son audience du 4 août, le conseil de guerre du 17^e corps, siégeant à Toulouse, a condamné, tout en accordant les circonstances atténuantes, à un an de prison pour vol, le nommé Thomas Angilbert, né à Marcihac, âgé de vingt-quatre ans, soldat de 2^e classe au 9^e de ligne à Agen.

Le nommé Urbain Latremolière, né à Bagnac, âgé de vingt-quatre ans, cavalier au 9^e chasseurs à cheval à Auch, est condamné à la même peine pour vol. Les circonstances atténuantes lui sont également accordées.

CAHUS. — Par arrêté du 3 août courant, M. Alary, receveur des contributions indirectes à Cénac (Dordogne), est nommé dans les mêmes fonctions à Cahus, en remplacement de M. Brun, nommé à St-Germain-de-Collierte (Lozère)

rif spécial G. V. n° 2, du vendredi 13 au mardi 17 août inclus. Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif lorsqu'elle expirera après le 18 août.

La Revue de France

Le dernier numéro de la Revue de France est, peut-être, le plus varié et le plus intéressant de ceux qu'a publiés, depuis sa création, ce joli périodique, si artistique et si habilement composé.

Nous y remarquons, notamment une délicieuse nouvelle japonaise de Pierre Loti, de l'Académie française, une longue et très curieuse lettre autographe de Renan, datée de 1869, dans laquelle l'auteur de la Vie de Jésus fait connaître son opinion sur la Séparation des Eglises et de l'Etat et expose, avec d'intéressants aperçus, quels devraient être, à son avis, les rapports du Gouvernement et du clergé. Citons encore : Molière en bonne fortune, une spirituelle comédie d'Edmond Haraucourt, des Lettres d'Amour, par Camille Pert ; Joies d'été de Raymond Fèvre Guinot, d'exquises poésies tout illustrées par et Georges Audigier, etc... Le tout façon la plus artistique et la plus originale.

La Revue de France est en vente dans les principales librairies et dans les bibliothèques des gares. Un spécimen est envoyé contre 60 centimes sur demande adressée 55, Avenue de La Bourdonnais, Paris.

MARCHÉS

Bordeaux

Table with 4 columns: ESPECES de BESTIAUX, AMENÉS, VENDUS, PRIX EXTRÊMES. Rows for Bœufs, Vaches, Moutons, Porcs.

La Vilette

Table with 4 columns: ESPECES de BESTIAUX, AMENÉS, VENDUS, PRIX EXTRÊMES. Rows for Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Porcs.

Bœufs. — Vente mauvaise. Vaches. — Vente mauvaise. Taureaux. — Vente calme. Veaux. — Vente mauvaise. Moutons. — Vente plus calme. Porcs. — Vente difficile.

BULLETIN FINANCIER

La hausse a fait encore aujourd'hui de nouveaux et importants progrès sur nos rentes et ce mouvement en avant de nos fonds publics a entraîné l'ensemble de la cote que nous retrouvons en plus-value générale.

Le 3 0/0 clôture à 105 fr. 25 ; le 3 1/2 0/0 à 107 fr. 85. L'amortissable à 104 fr. 10. La Banque de France s'est avancée à 3695 fr. Le Crédit Foncier est demandé à 685 fr. ; le Crédit Lyonnais à 786 fr.

che sur la surface capricieusement ondulée des terres.

Ses yeux distinguèrent ensuite les tourelles du château de Barrès que lui laissait entrevoir à peine la végétation puissante des bois de la Commanderie, puis la chaumière de Chante-Perdrix où il s'était battu avec le marquis de Maularville, et enfin, à ses pieds, pour ainsi dire, la forteresse de La Tronquière, silencieuse comme un sépulcre, triste comme une veuve en décrépitude.

Son cœur s'ouvrit à une émotion étrange en présence de ce spectacle divers. Toutes les péripéties de son séjour dans ce pays se déroulèrent rapidement dans sa mémoire. Il y avait souffert, il avait failli, maintes fois, y perdre la vie ; mais, en retour, il avait coulé là des heures d'un charme inoubliable. A côté de ses peines, de son isolement des premiers jours, de son découragement profond, il voyait revenir les douces scènes d'amour où rayonnait le visage de Marguerite. Certes il avait été en butte aux brutalités de l'existence. Des bandits avaient assailli son château ; il avait dû, pour reprendre la bien aimée à son ravisseur de Souceyrac employer une énergie surhumaine, braver la mort ; enfin sa dernière mésaventure n'était pas de celles qui ne laissent pas de traces dans le souvenir, alors qu'elle l'avait amené à deux doigts de la tombe.

Mais, en revanche, c'était là qu'il avait eu des entrevues nombreuses avec Marguerite, là qu'il l'avait sauvée. C'est dans ce vieux manoir de Barrès qu'elle avait habité pour ne pas s'écartier de lui et le suivre dans la mau-

La Société Générale est fermée à 530 et le Comptoir National d'Es-compte à 575.

Le Suez vaut 3 389 fr. Nos Chemins clôturent : le Lyon à 1804 fr. ; le Midi à 1412 ; le Nord à 1998 fr. et l'Orléans à 1820 fr.

Parmi les fonds étrangers, l'Italien cote 94 fr. 37 ; l'Extérieure s'est élevée à 62 1/8 ; le Portugais à 22 3/16. Le Turc est en hausse à 22 35 ; la Banque Ottomane à 589 fr. 50.

Le Russe 3 0/0 s'inscrit à 96 fr. 45 ; le 3 1/2 0/0 à 102 fr. 25 et le 4 0/0 consolidé à 102 fr. 90.

Les Combes, par Morteau (Doubs), le 13 Mai 1896. Mon enfant souffrait depuis 2 ans de maux de tête, et il est maintenant complètement rétabli grâce à l'emploi de vos Pilules Suisses et de votre Baume Victor. Ma reconnaissance vous est acquise pour la vie.

Mme Veuve Zélie FLEURY (Sig. lég.).

58 ANNÉES DE SUCCÈS. — 60 récomp. dont 2 Grands Prix, 17 Dip. d'Honneur, 17 méd. d'Or, etc. ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS. LE SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE. Souverain contre dysenterie, cholérite, indigestions, maux d'estomac, de cœur, de tête.

MAISON RECOMMANDÉE. CABINET DENTAIRE. De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS. P. BOURGNET Mécanicien-Chirurgien Dentiste. Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g. Prothèse et Réparations. Dents et Dentiers livrés en 48 heures.

TEINTURERIE PARISIENNE. Teintures, Nettoyages et Apprêts. Ferdinand MILHET. CAHORS, QUAI CHAMPOLION, 2 ET 3. Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs, Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.

Maison de confiance. Travail très soigné. HENRI VÉDRENNES. PLACE DE LA CATHÉDRALE. CAHORS. Ancienne Maison GAMBETTA Jeune. SPÉCIALITE DE FOIES GRAS.

vaise fortune. La forêt, dont la haute crierie commençait à jaunir maintenant au souffle de l'automne ; le chalet dressé sous la frondaison aérienne et égayé de la chanson des eaux ; cette solitude où l'on avait été si bien à deux, où l'on avait causé d'amour, devisé librement, pleuré et souri, où Marguerite était apparue en adorable chasseresse ; — ce château qu'il désertait, témoin du long dévouement de la jeune fille, tout cela était perdu à jamais et ne serait bientôt qu'un rêve qu'on ne fait pas deux fois dans sa vie. Le Commandeur sentit ses yeux humides de larmes. Il les essuya pour regarder une dernière fois le panorama qui se déroulait à sa vue. A ce moment, il remarqua que l'on hissait au sommet du donjon quelque chose de semblable à une bannière. Il examina avec une curiosité inquiète ce qui se passait de nouveau. Un serrement de cœur dont il ne se rendait pas compte étreignit son être. C'était plus la bannière rouge avec la croix blanche des chevaliers de Malte, mais les couleurs adoptées par Lafayette pour la garde nationale de Paris, — le drapeau tricolore, qui flottait sur le donjon féodal. Le chevalier détourna les yeux et allait continuer sa route vers Lacapelle-Marival quand, à sa stupéfaction, il vit devant lui Mme de Villeneuve. — Commandeur, dit-elle, un mot, un seul mot.

Essuie-Rasoir Antiseptique Loubeyre Bd Gambetta Cahors.



LOTION ANTISEPTIQUE LOUBEYRE. Arrête la chute des Cheveux, fait disparaître les Pellicules. Approuvée par les sommités médicales de Paris et de province.

La Maison Loubeyre, seule propriétaire de ce produit, traite à forfait avec les clients. — Si les résultats promis ne sont pas obtenus, on n'a rien à payer. — Pour toutes les commandes, s'adresser à M. Loubeyre, Boulevard Gambetta CAHORS.

J. VALDIGUË PHOTOGRAPHE à Cahors

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours. Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Les meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fanfares. — Location de Pianos, Accords. — Réparations.

EAU DE NOIX SUPRÊME. LÉGISLATION FRANÇAISE EN 1863. LOUIS DENOIX & BRIVE la Gaillarde. 1^{re} Exposition Internationale Toulouse 1887, Méd. Or. 2^e Exposition Universelle Bordeaux 1885, Méd. Argent. 3^e Exposition Nationale Périgueux 1886, Médaille Or. LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES. VINS DE TOUTE PROVENANCE. SPÉCIALITÉS: Anisette et Liqueurs supérieures. Sirops garantis. Seul fabricant du CURAÇAO (Pierre Lacoste) double-orange et triple-sec. Echantillons sur demande.

— Parlez, madame, répondit M. de Cartelatin, visiblement ennuyé de cette rencontre. — Je vous aimais, je vous aime, je vous aimerai toujours ! — Je le regrette pour vous, fit-il, vous ne me verrez plus, je m'en vais. Il piqua son cheval afin de se débarrasser au plus vite de l'importune. — Oh ! nous nous reverrons sûrement, dit-elle avec l'énergie d'une désespérée. Et Mme de Villeneuve suivit des yeux le beau cavalier jusqu'au moment où il eût disparu dans les bois de St-Médard que traversait le chemin de Lacapelle-Marival.

AU CHATEAU de Larroque-des-Arcs. A trois kilomètres environ nord-est de Cahors, sur le bord gauche de la route qui, partant de la ville natale de Jean XXII, se dirige vers Cajarc et Figeac en cotoyant le Lot, s'élève l'ancien château de Larroque. Les modifications qui lui ont été apportées dans le cours des temps et notamment depuis la Révolution après laquelle on l'a vu se morceler entre divers propriétaires ont très sensiblement modifié son aspect. Néanmoins, malgré les atteintes qu'il a subies et qui lui ont enlevé son caractère primitif, il attire encore le regard des passants sur les restes de sa grandeur passée.

(A suivre).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE L'ASSOMPTION 15 AOUT 1897

A l'occasion de la fête de l'Assomption, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mercredi 18 août les billets aller et retour, à prix réduits, qui auront été délivrés, aux conditions de son ta-

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 56

LE DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

LES ADIEUX

Après quelques minutes d'une allure rapide il parvint au sommet d'un coteau voisin, le puech de Garlegan où paraissaient quelques vestiges d'une ancienne voie romaine. Là il se retourna pour jeter un dernier regard sur le pays qu'il abandonnait dans la pensée de ne plus y revenir.

Il faisait un temps doux. L'atmosphère était imprégnée des senteurs acres des genêts et des fougères qui balançaient autour de lui leurs éventails verts. Un vent léger berçait la chevelure des bouleaux ; des geais criaient au loin en courant d'un arbre à l'autre.

Le Commandeur apercevait à l'horizon, le clocher de la Bastide-du-haut-Mont, la vaste forêt de la Luzette, les tours de Souceyrac, plus près le ruisseau de Sénailac, quelques maisons de paysans émergeant de la verdure et des centaines de champs ensemencés de sarrazins fleuris, qui étendaient leur nappe blan-

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. Sommaire du numéro 2106 du 7 Août 1897.

Gravures. — Le voyage du président dans la Drôme et le Vaucluse : Valence : Sortie de la préfecture. — Embarquement sur le Rhône. — Le monument d'Anselme Mathieu. — La statue de Bancel.

Orange : Le Théâtre antique. — La scène et les gradins de l'amphithéâtre.

Beaux Arts : La défense du drapeau, tableau d'A. F. le Dru.

Var : Incendie de l'île Porquerolles : Vue générale du port. — Le Sanatorium. — L'infirmerie.

Paris : Projet de décoration de la pointe du Vert-Galant.

Madagascar : Fête donnée en l'honneur du général Gallieni, à Majunga. — Les prisonniers Fahavalo.

Etudes illustrées : La fonte à cire perdue : Le noyau. — La cire retouchée. — La barbotine. — Le coulage de la fonte. — L'Apollon du monument de Delacroix.

Paris pittoresque : Les cardeurs de matelas sur les berges du Pont-Neuf.

Nouvelle illustré : Illustrations de Parys, pour *La Voiture*, par M. Paul Bonhomme.

Texte. — Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — La machinerie théâtrale dans l'antiquité, par Léo Claretie. — Théâtres, par H. Lemaire. — Semaine scientifique, par le Dr H. Servet de Bonnières. — L'incendie de l'île Porquerolles, par Guy Tomel. — La fonte à cire perdue, par Slom. — Le voyage présidentiel à Valence et à Orange, par X. — Variété : La conquête de Soissons, par G. Lenôtre. — Sport, par

Archiduc. — Les prisonniers Fahavalo, par H. Mager.

Explication des gravures, Revue Comique, Caricature à l'Etranger, Bibliographie, Echees, Rébus, Récréations, Vélocipédie etc.

Nouvelle : La Voiture, par Paul Bonhomme, illustrations de Parys.

Le numéro : 50 centimes.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles paraît tous les vendredis en numéros de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Le halage et la propulsion électrique des bateaux (Albert Vaequiers). — Des distances en lecture radiographique (René Ledieu). — La navigation dans le brouillard (G. Hamelin). — La mort par le feu dans les incendies des bâtiments en bois (Gaston Jouglu). — Le principe coagulant du lait. — Appareils de chauffage par l'électricité. — Les torpilles aériennes Maxim (Henry de Valsaintes). — L'accident du pont de l'Adour (P. Crépy). — Blanche et noire (Max de Nansouty). — Petits miroirs argentés pour galvanomètres (Charles Magot). — Revue des inventions : Brosse pour bandages de cycles. — Filtre-glacière garde-manger. — Faucille à lame pliante. — Fixe-pieds pour cyclistes. — Chariot de sauvetage automobile. — Chronique. — Revue des journaux. — Académie des Sciences (Georges Petit). — Petite poste. — Bibliographie. — Liste des brevets français.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris
Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.
Un numéro 0 fr. 35

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

LA NATURE. — Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef : Masson et C^{ie} éditeurs, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris — Sommaire du numéro 1262, du 7 Août 1897.

La catastrophe de l'Adour, par Louis Méry. — Un moyen de culture du cresson, par J.-B. Avignon. — Les rayons X et les métaux, par Ch. Fd. Guillaume. — L'heure décimale. — La soie remplacée par le coton, par Léon Lefèvre. — Le traitement du coup de chaleur, par G. H. Niewenglowski. — Observatoire de l'Etna, par J. F. Gall. — Pour monter les côtes en bicyclette, par le capitaine R. — Automobile postale Serpolet, par J. Laffargue. — Correspondance, par A. Brunehaut. — Chronique. — Académie des sciences, séance du 2 août 1897, par Ch. de Villedeuil. — Illuminations et éclaircis.

Ce numéro contient dix gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

TOUR DU MONDE. — *Nouveau Journal des voyages et des voyageurs* — Sommaire du N^o 32. (7 Août 1897).

1^o Les villes mortes du Siam, par M. L. Fournerau.

2^o A travers le monde : L'œuvre du général Gallieni à Madagascar (Récit d'un témoin), par Henri Mager, membre du conseil supérieur des colonies.

3^o Grandes courses de terre et de mer : Une Française au Nouveau Mexique. Chez les Indiens Navajoes.

4^o Civilisations et religions : S. M. Chulalongkorn, roi de Siam.

5^o Dans le monde du travail : Le développement du Port de Hambourg.

6^o Livres et Cartes.

7^o Les revues étrangères : Cosmopolis. — Les croyances des Chinois, par M. Von Brandt. — A travers l'Alaska, par M. Harry de Windt. — La revue générale (de Bruxelles). — La ville de Salisbury.

Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 2188^e livraison (7 Août 1897).

Le chemin de Damas, par Danielle d'Arthez. — Excursions de vacances, par Louis Rousselet. — L'écuier de la reine, par Arthur Doulliac. — Les progrès de la Grande-Bretagne depuis soixante ans, par Daniel Bellet. — Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Pour le prix de 6 fr. 25

Envoyé contre remboursement mes accordéons de concert hauts de 65 cent. à 2 choeurs, 10 touches, 2 registres, 2 basses, tons garantis les meilleurs, avec coins torte, pareille à celle d'un orgue. Un instrument à 3 choeurs se vend 8 francs, un à 4 choeurs 10 fr., un à 6 choeurs 17 fr., un instrument à 2 rangées de 21 touches et 4 basses 14 fr. Port 1 fr. 25 en sus. Méthode française gratuite. Emballage gratis. Catalogue gratis. Port de lettres 25 cts. **Hermann Severing, Neuenrade (Allemagne).**

GUERISON Certaine et Radicale de toutes les **AFFECTIONS de la PEAU** Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupsus, etc., etc. mais une Plaie et Ulcères variqueux dits incurables. Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine de Paris le 20 mai 1897, est à la portée de toutes les bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible. **M. LENOIRMAN, Ancien Spéc. ancien Aide-Major des Hôpitaux M^o, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.**

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Etude de M^e LOUIS LACAZE, licencié en droit, avoué à Cahors, 10, Cours de la Chartreuse (ancienne étude DELBREIL)

VENTE SUR SURENCHÈRE DU DIXIÈME En un seul Lot

Des **BIENS** dépendant de la liquidation judiciaire du sieur **Jean BOUSCARY** Forgeron à Labéraudie, commune de Pradines

L'adjudication aura lieu le **Samedi QUATRE SEPTEMBRE** mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à l'audience des Vacations du Tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de ladite ville, à midi et demi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en vertu et en exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal de première instance de Cahors, en date du vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, expédié en forme,

Et qu'aux requête, poursuites et diligences de Monsieur Jean LACOSSE, ancien avoué, demeurant et domicilié à Cahors, agissant en qualité de liquidateur à la liquidation judiciaire du sieur Jean BOUSCARY, forgeron à Labéraudie, commune de Pradines, ayant M^e René BILLIÈRES pour avoué constitué,

Il a été procédé le mercredi vingt-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, au Palais de Justice de Cahors, par devant Monsieur Jean FIEUZAL, juge au dit Tribunal, commis à ces fins, par le jugement précité, à la vente des biens ci-après désignés, à l'extinction des feux, au

plus offrant et dernier enchérisseur.

A cette audience du vingt-huit juillet dernier, les immeubles dont la désignation suit ont été adjugés moyennant la somme de onze cent dix francs, en sus des charges, à M^e BILLIÈRES, avoué, qui a déclaré command en faveur du sieur Jean MALBERT, propriétaire à Labéraudie, commune de Pradines.

Mais par acte fait au greffe du Tribunal civil de Cahors, en date du trois août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré, Monsieur TICOU, Achille, propriétaire à Labéraudie, commune de Cahors, constituant M^e Louis LACAZE, pour son avoué près le dit Tribunal, a surenchéri du dixième le prix des dits immeubles et a déclaré porter ce prix à la somme de douze cent trente francs, en sus des charges.

En conséquence de la dite surenchère la revente des dits immeubles aura lieu le **SAMEDI QUATRE**

SEPTEMBRE mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à l'audience des vacations du Tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de la dite ville, à midi et demi, sur la nouvelle mise à prix de douze cent trente francs, ci..... **1230** fr. En sus des charges.

Désignation DES IMMEUBLES A Vendre

1^o Un bâtiment et son sol, sis dans le village de Labéraudie, commune de Pradines, composé d'une grande

pièce servant d'atelier de forgeron, d'une petite étable et d'un hangar, le tout occupant une superficie d'environ un are.

2^o Une vigne et patus au même lieu, ayant une surface d'environ trois ares et attenant au bâtiment ci-dessus.

Le tout confrontant dans son ensemble, du Nord, à maison Mongrel et propriétés Richard, du Midi, à maison Richard, de l'Est, à terre du même et de l'Ouest, à la voie publique.

MISE A PRIX

Les immeubles ci-dessus désignés seront mis en vente sur la mise à prix de douze cent trente francs, fixée par le surenchérisseur, ci..... **1230** fr. En sus des charges.

Nota. Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèque légale, qu'ils devront la requérir avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié conforme. Cahors, le sept août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

L'avoué du surenchérisseur, **Louis LACAZE.**

Enregistré à Cahors, le août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, F^o C^o Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : de FRAMOND, receveur.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à **Me Louis LACAZE, avoué surenchérisseur**

Certifié véritable par le gérant soussigné, Cahors, le 1897.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre,

Le Maire,